

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE

**PARIS**

75008

## **REMUNERATION 2026 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX**

Au cours de sa séance du 27 janvier 2026, le Conseil d'administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de la gouvernance et des rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations (montants bruts) du Président du Conseil d'administration et du Directeur général au titre de leur mandat social :

- **M. Bernard Arnault :**

Néant

- **M. Antoine Arnault :**

1. Rémunération fixe pour l'année 2026 : 200 000 euros
2. Rémunération variable versée en 2026 au titre de l'année 2025 : Néant
3. Aucune rémunération variable n'a été prévue pour l'année 2026.